



LES ARCHERS DE BOLLENE



VOUS INVITENT A SON CONCOURS EN EXTERIEUR

SUPPORT DE LA DIVISION RÉGIONALE PAR EQUIPES

DIMANCHE 5 MAI 2024

STADE Thierry BACCONNIER 84500 BOLLENE

N° agrément FFTA 13 84 151

Dimanche 5 mai 2024 2ème manche de la DRE

HORAIRES	TIR QUALIFICATIF	DUELS PAR EQUIPES
Ouverture du greffe	8h30	
Contrôle du matériel après passage au greffe		
Entraînement (3 volées)	9h00	13h00
Débuts des tirs	9h30	13h30
Proclamation des résultats		vers 18h00

RYTHME: ABC avec duels

TAE INTERNATIONAL

Duels par équipes

Tir qualificatif

Catégories	Distances	Blasons	Distances	Blasons
Arc Classique U 13 H-F	2 X 30m	80cm	2 x 30m	80 cm
Arc Classique U 15 H-F	2 X 40m	80cm	2 X 30m	80 cm
Arc Classique U 18 H-F	2 X 60m	122cm	2 X 60m	122 cm
Arc Classique U 21 H-F	2 X 70m	122cm	2 X 60m	122 cm
Arc Classique S 1 H-F	2 X 70m	122cm	2 X 70m	122 cm
Arc Classique S 2 H-F	2 X 70m	122cm	2 X 70m	122 cm
Arc Classique S 3 H-F	2 X 70m	122cm	2 X 70m	122 cm
Arc à Poulies de U21 à S3 H-F	2 X 50m	80cm 6 Zones	2 X 50m	80cm 6 Zones

Ci-joint le règlement DRE diffusé par le Comité Régional

RECOMPENSES : Pas de récompense sur cette manche de DR

INSCRIPTIONS : Ouverture de la DRE en individuel dans la limite des places disponibles
Inscriptions équipes à adresser avant le 02 Avril 2024 par mail à (Cf. Règlement)
commissionsportivepaca@gmail.com & comptapaca@outlook.fr
Inscriptions archers à adresser avant le 30 Avril 2024 par mail à
archersdebollene@yahoo.fr

TENUE : Tenue de club obligatoire, même en individuel y compris sur le podium avec chaussures de sport. Le "jean" n'est pas admis

Les équipes veilleront à appliquer le règlement fédéral (art. I.C.12.1) relatif à la tenue des équipes y compris pour le coach

FORMALITES : Chaque archer devra être en possession de sa licence 2024
Se référer au règlement 2024 de la Division Régionale PACA

BUVETTE : Une buvette sera mise à disposition pendant tout le weekend....

0